



Privas, le 12 septembre 2025
Les co-secrétaires départementaux de la FSU-SNUipp 07
à
Monsieur l'Inspecteur d'académie
14 place André Malraux
BP 627
07006 Privas cedex

Référence : SDIA25020

Objet : journée de solidarité

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Nous avons pu récemment échanger sur les conditions de rentrée dans le cadre d'une audience. Nous vous avons fait part de la multiplication des priorités ministérielles (filles et maths, usage du numérique à l'école, EVAR, santé mentale, lutte contre le harcèlement, nouveaux programmes, numérique...) qui place nos collègues dans une surcharge de tâches à réaliser à l'un des moments les plus chargés de l'année. Notre organisation a interpellé le ministère pour surseoir à ces demandes durant tout le mois de septembre.

Dans notre département, il apparaît que certaines actions seront à effectuer sur la journée de solidarité mobilisée par les IEN. Nous souhaitons rappeler que d'après l'arrêté du 4 novembre 2005, ce temps, dont la date est déterminée après consultation du conseil des maîtres, doit être consacré à la concertation sur le projet d'école.

Pour l'année 2025, nos collègues n'ont pas été consultés sur leurs possibilités de date. Les thématiques de travail proposées sortent du cadre de l'arrêté de 2005. Nous demandons à ce que des échanges puissent avoir lieu avec les équipes afin de leur laisser la possibilité de différer ce temps de travail au regard de leurs besoins souvent très importants courant septembre. Plus largement, lors de la communication d'un temps de réunion, nous souhaitons que les équipes puissent disposer d'un délai minimal de trois semaines pour pouvoir s'organiser.

En vous remerciant pour l'attention portée à ces demandes, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre profond attachement au service public d'éducation et au respect des droits de ses personnels.

Jimmy SANGOUARD

Pierre MILLOUD